

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 5 du 2 mars ~~1998~~ 1999 - 2 pages Numéro ordre postal : 12

Colza

Régulateurs

L'emploi d'un régulateur de croissance au printemps sur colza vise d'abord à limiter la verse précoce de la culture et les pertes de rendement induites par celle ci. Il permet aussi de faciliter la récolte. En absence de verse, l'application n'apporte rien en rendement. Il convient donc de réserver son usage aux situations à risque de verse (voir grilles CETIOM ci-dessous).

Produit : PARLAY C + agral.

Stade : entre noeuds visibles à boutons accolés (C2-D1). La reprise de végétation doit être franchement engagée.

Variétés sensibles à la verse (CAPITOLE - CANARY - MOHICAN)

peuplement / m linéaire	fourniture azote	risque verse
>15	normal excessif	élevé très élevé
10-15	normal excessif	faible moyen
<10	normal excessif	faible faible

Variétés peu sensibles à la verse (NAVAJO - BRISTOL - COLOMBUS - COCKTAIL).

peuplement / m linéaire	fourniture azote	risque verse
>15	normal excessif	faible moyen
<15	normal excessif	faible faible

Ravageurs

Les conditions humides qui perdurent restent défavorables à l'activité des charançons de la tige et des méligèthes.

Pois

Aphanomycès

Le retour fréquent du pois sur une même parcelle induit un risque plus important vis à vis de ce champignon. Si la climatologie d'avril-mai (température et surtout pluviométrie) est déterminante de la précocité et de la gravité des attaques, les conditions d'implantation de la culture dans les zones concernées par ce champignon, peuvent avoir une incidence. Il convient, dans la mesure du possible, d'implanter la culture dans de bonnes conditions : sols bien ressuyés, éviter les tassements et dégradation de la structure qui favoriseront la stagnation d'eau, ..

Au niveau des tests aphanomycès réalisés cet automne et cet hiver, les résultats disponibles à ce jour sont les suivants :

Seine et Marne : 29 parcelles positives sur 78 analysées (soit 37% un niveau en hausse). Parmi les cas positifs, on retrouve les communes classiques (Bassevelle, Doue, Beton bazoches..). On remarque aussi de nouveaux cas dans des communes déjà touchées, au pourtour de la zone habituelle : Bailly carrois, Bernay -vilbert, Monthyon, Tancrou.

Yvelines : des parcelles positives dans le secteur habituel d'Orgerus, et une nouvelle à Longnes.

Val d'Oise : un test positif à Livilliers et un à Arronville (confirmation des présences détectées en 1998)

Essonne : pas de tests réalisés à ce jour.

Désherbage

Les points forts des principaux herbicides de pré-levée :

CENTAURE : gaillet, renouée des oiseaux, ethuse, véroniques.
CHALLENGE : gaillet, crucifères, véronique feuille de perse.
RACER : crucifères.
NIKEYL : gaillet, crucifères, pensée, véronique feuille de perse, fumeterre.
TREPLIK PL et trifluraline + linuron : véroniques.



NEBURON Tolérance jusqu'au 31/12/99.

COLZA Information régulateur.

BLE Risque piétin stationnaire.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
C.P.P.A.P n°536 AD
ISSN n°0767-5542

Tarif Courrier 350 F

Les stellaires, matricaires et chénopodes sont contrôlées globalement de manière équivalente par ces produits.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a décidé d'accorder une tolérance d'utilisation des spécialités à base de néburon (ex WINNER, TREPLIK DUO) jusqu'au 31 décembre 1999. Le néburon était interdit à partir du 31 décembre 1998.

Blé

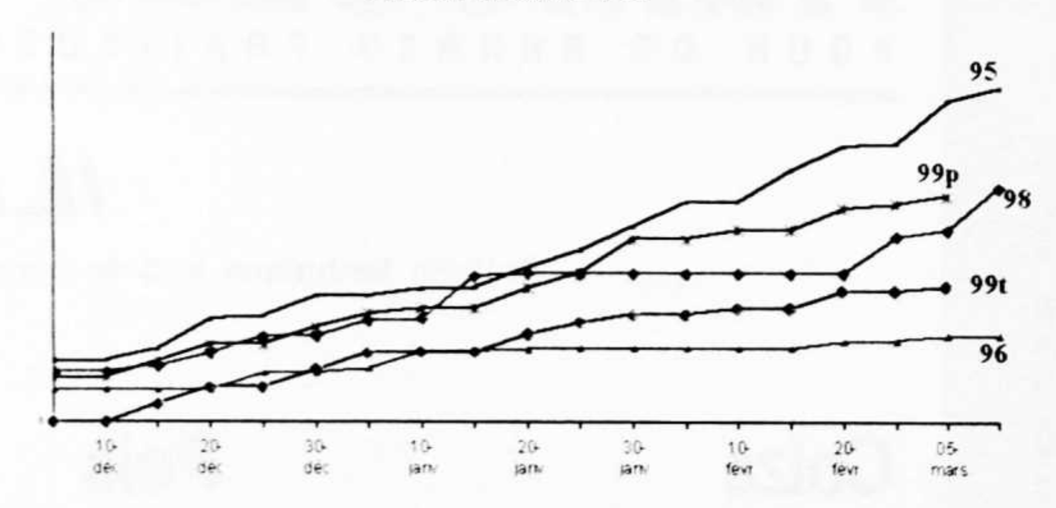
Piétin verse

Les conditions climatiques du mois de février (notamment les températures) ont limité quelqu'un peu le développement du risque piétin-verse. Les contaminations théoriques indiquées par le modèle de prévision ont été au nombre de 1.5 en moyenne contre 3 en décembre et en janvier. Le risque a donc progressé moins vite (voir courbes ci-contre) notamment par rapport à notre référence haute, la campagne 94/95 pour laquelle le mois de février avait été plus doux. Il n'en demeure pas moins que le niveau de risque climatique pour les levées de mi-octobre (courbe 99p) reste à un niveau élevé (sans être catastrophique), supérieur aujourd'hui à la même période de l'an dernier.



Indices de risque piétin

selon le modèle TOP



Sur quelques postes, le risque actuel est équivalent à celui de 95 à la même date : Dammartin (77) Etampes (91) Chevry cossigny (77).
Il faut aussi rappeller qu'en 1995, la végétation était plus précoce : des stades épi 1 cm étaient observés à partir du 15-20 février.
Pour des levées tardives, après le 30 novembre (courbe 99t), le niveau reste inférieur à ce jour à celui de l'an dernier.

Les 2-3 prochaines semaines seront déterminantes soit pour une atténuation du risque, soit pour une accentuation en cas de douceur et d'humidité.

Dans tous les cas de figure, il faudra aussi prendre en compte le risque agronomique des parcelles, nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

Comment est réalisé votre Avertissement Agricole ?

A l'attention des nouveaux abonnés aux Avertissements Agricoles, nous vous présentons le schéma d'élaboration du bulletin.

observations SPV
(parcelles de suivi + parcelles au hasard)

réseau d'observateurs
(agriculteurs, techniciens)

BULLETIN

autres sources d'information
modèles de prévision
laboratoires SPV
documentation
essais SPV
situation dans d'autres régions
bilan des années passées

La situation parasitaire de chaque culture est appréciée à partir de 3 sources :
- des parcelles agriculteurs, suivies chaque semaine par les agents de la Protection des Végétaux avec observation du stade, des maladies et ravageurs présents,
- des parcelles suivie par des observateurs, agriculteurs ou techniciens, qui réalisent les mêmes suivis,
- des parcelles observées au hasard des tournées des agents de la Protection des Végétaux, pour augmenter le nombre de références.

L'appui des observateurs nous est très précieux pour avoir une bonne couverture géographique de la région. Si vous êtes intéressé pour réaliser des observations sur une culture, nous sommes à votre disposition (tél : 01-41-73-48-00).

Les autres informations que vous trouvez dans les bulletins sont essentiellement d'origine interne au Service de la Protection des Végétaux : résultats de nos laboratoires (diagnostics de problèmes parasitaires, analyses de résistance), données de nos modèles de prévision des maladies, évolutions pluri-annuelles à partir des bulletins des années précédentes, situation des régions voisines à partir des bulletins de nos collègues (ce qui permet d'anticiper ou de confirmer certaines observations), résultats d'essais de notre Service. Nous utilisons aussi une documentation technique importante.

Sur la période mars à juin, nous vous proposons généralement un bulletin par semaine, élaboré (sauf exceptions) suivant ce processus :

LUNDI : réalisation des observations PV et réception par fax des relevés des observateurs.
MARDI MATIN : synthèse et rédaction du bulletin.
MARDI APRES MIDI : début d'émission des bulletins par fax, tirage et envoi des bulletins par courrier.
MERCREDI MATIN : réception des bulletins courrier.

Tout ce travail nous permet de vous diffuser rapidement des informations précises et objectives pour la protection de vos cultures.